

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize février, à huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Karine DERUELLE, Maire, en suite de convocation en date du 09 février 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie, le 09 février 2026 (Report de la réunion initialement programmée le 09 février 2026, faute de quorum).
 Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, si après une première convocation régulièrement faite, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours francs au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Étaient présents : Mme DERUELLE Karine, M. COUVILLERS Nicolas, M. WATTEL Jean-Marc, M. ZIOLKOWSKI Félix, Mme GOZET-KONIECZNY Annette, Mme LERICHE-CRETON Martine, Mme SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, Mme CUISINIER-QUEVA Peggy.

Étaient absents représentés : Mme SZCZEPANIAK Caroline (pouvoir donné à Mme DERUELLE Karine) ; Mme LENTWOJT Suzanne (pouvoir donné à M. WATTEL Jean-Marc), Christiane LOUCHART (pouvoir donné à M. ZIOLKOWSKI Félix).

Étaient absents non représentés : Mme COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, M. LAISNÉ Philippe, Mme BACHELET Véronique, M. POHIER Jean-Marie, M. BOBEK Bernard, M. MICHALSKI Richard, M. DANDRE Francis, M. NOWACZYK Freddy, M. BENS Frédéric, Mme EDOUARD-NAGORNIWICZ Angélique, Mme LIGNIER Irène, M. DECOURCELLE Jérémy, Mme DECOURCELLE Cindy, M. LEROY Jérôme, Mme VANNECKE Aurélie, M. FIBA Richard, Mme ROUSSEL Ghislaine, M. LEKKI Christian.

Soit : 8 présents, 21 absents (dont 3 pouvoirs), soit 11 votants.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Nicolas COUVILLERS a été désigné par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Les procès-verbaux des réunions du 17 décembre 2025 et du 09 février 2026 sont adoptés sans observation.

N° de la délibération	Objet de la délibération	Décision
13.02.26.01.	CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS	Adoptée
13.02.26.02.	CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS	Adoptée
13.02.26.03.	ADHÉSION DE LA COMMUNE DE FERFAY AU SIVOM DE LA COMMUNAUTE DU BÉTHUNOIS	Adoptée
13.02.26.04.	PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'OBSÈQUES DE MONSIEUR ALBERT BRISBART	Adoptée
13.02.26.05.	TOUS EN BASKETS ÉTÉ 2026 – MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Adoptée
13.02.26.06.	ACCUEIL DE LOISIRS ESTIVAL 2026 – MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Adoptée
13.02.26.07.	FUN ZONE – MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Adoptée
13.02.26.08.	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026	Vote/Pris acte

Publiée le 13 février 2026

